

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BELLETERRE  
DISTRICT DE TÉMISCAMINGUE

Belleterre, 8 mai 2018

À une assemblée régulière du conseil de la ville de Belleterre tenue au lieu ordinaire de ses sessions ce 8e jour de mai 2018 et à laquelle sont présents :

**Diane Lefebvre, Guylaine Breton, Roger Phillips, André Gauthier, Nathalie Savard, Cécile Pichette**

Tous formant quorum sous la présidence du maire monsieur **Bruno Boyer**, il est dix-neuf heures trente.

Huis-clos de dix-neuf heures à dix-neuf heures trente.

**18-05-01 Adoption de l'ordre du jour :**

Il est proposé par Diane Lefebvre et accepté à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant ouvert le point affaires nouvelles.

**18-05-02 Adoption du procès-verbal;**

Les conseillers ayant pris connaissance du procès-verbal de la session régulière du 11 avril 2018, il est proposé par Guylaine Breton et accepté à l'unanimité que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que présenté.

**18-05-03 Adoption des comptes et salaires du mois d'avril 2018 :**

Il est proposé par Roger Phillips et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que les comptes de d'avril 2018 déjà payées au montant de 11 888.69\$ et les comptes à payés au montant de 16 902.22\$ vérifié par le maire Bruno boyer et la conseillère Diane Lefebvre ainsi que les prélèvements au montant de 17 485.49\$ et les salaires nets au montant de 6 977.94\$ soient acceptés et payés.

Je, soussignée, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus sont projetées par le conseil.

Signé à Belleterre, 8 mai 2018

---

Secrétaire-Trésorière

**Période de question**

**Monsieur Roger Nantel demande au conseil si un projet pour refaire des trottoirs est prévu cet été. Le conseil en discute et la Directrice générale vérifiera les prix pour refaire les trottoirs les plus endommagés.**

**18-05-04 Emploi municipal :**

Puisque les deux personnes qui avaient donnés leurs nom nous on rappeler avant leur entrevue pour nous dire qu'il ne viendrait pas;

Il est proposé par André Gauthier et accepté à l'unanimité de remettre l'offre dans le petit journal le jaseur, sur Emploi Québec.net, sur notre page Facebook et dans nos commerces.

**18-05-05**      **Emploi étudiant:**

Il est proposé par Nathalie Savard et accepté à l'unanimité de réengager Mademoiselle Vanessa Bernier comme employé étudiante cet été. Mademoiselle Bernier commencera cette semaine à un taux horaire de 12.00\$ et pour 30 heures semaine. Et si elle est admissible à la subvention que nous avons d'emploi d'été Canada, elle devra remplir le formulaire.

**18-05-06**      **Soumission Calcium Liquide à 35 %:**

Soumission reçu : RM Entreprise : 12 342.00 \$ plus taxes  
Marcel Baril : 12 870.00 \$ plus taxes

Il est proposé par Cécile Pichette et accepté à l'unanimité de prendre Rm entreprise puisqu'il est le plus bas soumissionnaire.

**18-05-07**      **Avenant D'ingénierie #8 :**

Il est proposé par Diane Lefebvre et accepté à l'unanimité d'accepter l'avenant #7 proposé par SNC-LAVALIN pour la poursuite du suivi de l'essai pilote, des analyses et recommandation des résultats ainsi que des rapports final et recommandation avec les ministères, et d'autoriser la directrice général à le signer.

**Discussion sur les travaux d'égout effectué sur la 1er avenue (Des soumissions seront demandées à Véolia et à Lauzon équipement pour le nettoyage de sable dans le tuyau d'égout.**

**Discussion sur la prochaine rencontre avec Jacques St-Arnaud de SNC-Lavalin pour le projet en eau potable.**

**18-05-08**      **Adoption révision programmation Tech 2014-2018 :**

Attendu que :

- La Ville de Belleterre a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La Ville de Belleterre doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par Guylaine Breton

Il est résolu à l'unanimité que :

- la Ville de Belleterre s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la Ville de Belleterre s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à

un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

- la Ville de Belleterre approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la Ville de Belleterre s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la Ville de Belleterre s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- la Ville de Belleterre atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars 2019

**18-05-09**      **Égout 1er avenue :**

Il est proposé par Roger Phillips et accepté à l'unanimité de demander des soumissions pour faire le nettoyage d'une partie de l'égout sur la première avenue à partir de la fausse jusqu'à la propriété situé au 246, 1er avenue.

**18-05-10**      **CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE BELLETERRE:**

**ATTENDU QUE** la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose aux municipalités locales de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux;

**ATTENDU QUE** le conseil de la Ville de Belleterre n'a pas un tel code conforme aux exigences de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* et qu'il doit l'adopter par règlement au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2018;

**ATTENDU QUE** les formalités prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* ont été respectées;

**ATTENDU QUE** le présent règlement a été précédé d'un avis de motion et d'une présentation du projet de règlement donné par M<sup>me</sup> Diane Lefebvre, lors d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 avril 2018.

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé** par André Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers;

➤ **D'adopter** le code d'éthique et de déontologie #2018-127

**Discussion sur le comité de sécurité public de la MRCT**

**Discussion sur les capsules touristiques à ckvm**

**18-05-11**      **PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL :**

Il est proposé par Nathalie Savard et accepté à l'unanimité de demander à notre député Monsieur Luc Blanchette, une aide financière pour l'amélioration de notre réseau routier municipal.

Rechargement de Gravier-concassé d'une partie de la 1er rue, d'une partie de la 3e avenue et un bout juste avant le pont sur le chemin du Lac-aux-Sables.

Nous estimons les travaux à environ 5000.00\$.

**18-05-12**      **Demande Maison des Jeunes du Témiscamingue :**

Il est proposé par Cécile Pichette et accepté à l'unanimité d'accepté de faire un don de 100.00\$ à la maison des Jeunes du Témiscamingue pour l'année 2018.

**18-05-13**      **Dépôt du rapport financier 2017:**

Il est proposé par Diane Lefebvre et accepté à l'unanimité d'accepter le rapport financier préparé Champagne Bellehumeur.

**Discussion sur l'inspection annuelle du camion de service**

**Discussion sur l'égout à la patinoire qui devra être fait le plus rapidement possible.**

**Discussion sur les terrains de la ville qui sont utilisé par des citoyens et des cours mal entretenue (des lettres seront envoyées)**

**Discussion sur la rampe au bureau de poste.**

**Période de question**

**Aucune question**

**18-05-14**      **Levée de l'assemblée :**

Il est proposé par Guylaine Breton et accepté à l'unanimité de clore l'assemblée, il est précisément vingt et une heures dix lorsque les délibérations prennent fin.

---

Maire

---

Secrétaire-Trésorière  
Directrice-générale